

IOBSP CRÉDIT IMMOBILIER DCI - 40H

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour effectuer du courtage en crédit immobilier, pour ses propres clients à qui un produit immobilier a été vendu ;

- Obtenir le Livret de formation IOBSP Complémentaire conforme à la réglementation qui permet de justifier du statut d'Intermédiaire en Opérations de banque et Services de Paiement.

Il permet de s'inscrire à l'ORIAS et donc d'exercer le métier de Courtier en Crédits (IOBSP Niveau 3).

DESCRIPTION / CONTENU

1 - Règlementation

Cadre juridique l'intermédiation bancaire

Environnement bancaire

Comprendre les modes de distribution

Comprendre le périmètre d'externalisation

Les autorités de contrôle et organismes en relations avec l'activité des IOBSP.

L'ACPR et la protection du consommateur

Zoom sur la DCI

Les différents acteurs du secteur de l'assurance

Les partenaires des banques

L'environnement de l'IOBSP

Condition d'accès à l'exercice IOBSP

Les opérations réalisables par les intermédiaires

La conformité dans la protection des emprunteurs

Sensibilisation à la Lutte anti-blanchiment et au financement du terrorisme

La lutte anti-corruption

Conflits d'intérêts

RGPD

2 - Crédit Immobilier

Les lois et le crédit immobilier

Les acteurs du marché immobilier

Le marché de l'immobilier et son actualité

Solvabilité de l'emprunteur

Etude du projet immobilier et de sa solvabilité

Les modes d'acquisition d'un bien immobilier

Les prêts réglementés

Le PTZ 2021

Plan de financement et prêt libre

Savoir rédiger une note de synthèse

Les garanties de l'assurance emprunteur

Le changement d'assurance emprunteur

Information et conseil en assurance

Actualité de l'assurance emprunteur

Le marché français de l'assurance emprunteur

3 - Loi Lagarde

Loi Lagarde et le surendettement

Loi Lagarde et le crédit consommation

4 - Crédit conso

L'environnement juridique du crédit de trésorerie et à la consommation

Les caractéristiques des différents crédits à la consommation

ORGANISATION

DUREE

40 heures

PUBLIC

Toute personne souhaitant accéder au métier de mandataire en opérations de banque et services de paiements.

Formation destinée aux personnes qui souhaitent obtenir un statut **IOBSP de niveau 1** et qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'une durée d'un an dans des fonctions liées à la réalisation d'opérations de banque ou de services de paiement, acquise au cours des trois années précédant l'immatriculation sur le registre unique.

PREREQUIS

Il n'est pas nécessaire de posséder de connaissances ou prérequis spécifiques.

FORMATEUR

TARIF

380,00 € HT

SATISFACTION

Taux de Réussite

0

Date de dernière mise à jour :
02 avril 2023



La notion d'endettement responsable
Informer et offrir un contrat de crédit
La préparation et le montage d'un dossier de crédit consommation
Savoir analyser un dossier de crédit consommation

5 - Service de paiement

Analyse de la transposition de la directive SEPA
Réglementation générale du commerce électronique et sa fiscalité
La carte bancaire
Prélèvements, virements, TIP SEPA
Le chèque
Droits et devoirs des acteurs dans la gestion des moyens de paiements
La convention de service de paiement

METHODE PEDAGOGIQUE

Pour suivre cette formation, le stagiaire doit disposer de :

- Un ordinateur,
- Un navigateur internet récent
- Un accès à un réseau internet à haut débit.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Cette formation est composée de cours théoriques, de quiz ainsi que d'études de cas.

Chaque leçon se termine par une synthèse contenant l'essentiel des informations à retenir et par un quiz d'évaluation des acquis intermédiaires.

MODALITES D'EVALUATION

Dans le cadre de notre démarche qualité, la formation fait l'objet d'une feuille d'émargement, d'une enquête de satisfaction stagiaire et client.

A l'issue de la formation le stagiaire obtient une attestation de fin de formation s'il obtient le score requis au test de validation des acquis.